

Renseignements
CCAS de Civray
05 49 87 00 49



Bourse au permis de conduire!!

Comment ça marche ?

- Vous constituez un dossier auprès du CCAS.
- Votre dossier est étudié.
- S'il est retenu, vous effectuez en contrepartie une action citoyenne.



Bourse au permis de conduire

- La Bourse au Permis permet l'accès au permis de conduire grâce à une aide financière.
- En échange, le bénéficiaire s'engage à effectuer jusqu'à 70 heures d'action citoyenne dans un service municipal ou au profit d'une association du secteur social de Civray.
- La Bourse atteint au maximum 75% du coût de la formation plafonné à 1 500 € ; le candidat s'engage à verser le complément.
- Les candidats doivent habiter Civray depuis plus d'un an.

Les différentes étapes

- Retrait d'un dossier au CCAS.
- Rencontre d'un élu référent qui l'accompagne tout au long du projet.
- Étude du dossier par la commission selon les critères suivants :
 - la situation familiale, scolaire, sociale et professionnelle ;
 - les motivations pour l'obtention du permis de conduire ;
 - l'action citoyenne proposée.
- Si le dossier est retenu :
 - l'aide est versée à l'auto-école ;
 - les heures citoyennes dues sont effectuées.

Auto-écoles partenaires

- Auto-Ecole du Château Civray
- ECF Civray

